

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°212 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 27 avril au 3 mai 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 3 mai 2020, au moins 555 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABBREVIATIONS3

0. INTRODUCTION4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME5

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....5

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS.....5

**I.4. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, ADMINISTRATIFS ET
 IMBONERAKURE.....6**

I.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION.....7

II. FAITS SECURITAIRES7

III. CONCLUSION.....11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie -Front pour la Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCEFTP	: <i>Direction Communale de l'Enseignement, de la Formation Technique et Professionnelle</i>
DPAE	: <i>Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
GB	: <i>Gouvernement du Burundi</i>
IT	: <i>Immatriculation Temporaire</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie</i>
OTB	: <i>Office du Thé du Burundi</i>
STEB	: <i>Syndicat des Travailleurs Enseignants du Burundi</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 3 cadavres, 4 personnes enlevées, 3 personnes torturées et 7 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi ces victimes figurent 1 femme tuée, deux mineurs tués, 1 mineure enlevée et 2 femmes arrêtées arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs, des policiers, des agents du SNR et des militaires sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Aussi, parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL et du parti MSD.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas d'irrégularité de distribution des cartes d'électeurs et des campagnes électorales, de la politique en milieu scolaire dans certaines provinces du pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Trois corps sans vie retrouvés en commune Busoni, province Kirundo

En date du 30 avril 2020, sur la colline Gitete, zone Gatare, commune Busoni, province Kirundo, trois corps sans vie de Damascène Minani, âgé de 33 ans et de ses deux enfants, ont été retrouvés. Selon des sources sur place, le corps de damascène était suspendu sur un arbre près de sa maison tandis que les corps de ses enfants se trouvaient à l'intérieur de la maison. Selon les mêmes sources, l'un de ces enfants a été tué étranglé et l'autre a été frappé au niveau de la tête à l'aide d'un gourdin. Le mobile ainsi que les auteurs du crime restent inconnus. Les corps de ces trois individus ont été enterrés le même jour sur l'ordre de l'administrateur communal de Busoni, Albert Hatungimana.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une fille enlevée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 avril 2020 indique qu'en date du 21 avril 2020, dans l'après-midi, à l'avenue Nyabibuye, au quartier Jabe, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Ange Clairia Arakaza, âgée de 15 ans, résidant à l'avenue Nyabibuye du quartier Jabe, élève à l'ECOFO Bassin, a été portée disparue. Selon des sources sur place, Chantal Nibitanga voisine de la victime a été soupçonnée d'être présumée auteur de cette disparition. Selon les mêmes sources, avant sa disparition, cette victime avait été vue pour la dernière fois chez Chantal Nibitanga.

Trois personnes dont un syndicaliste et un membre du parti CNL enlevées en commune et province Cankuzo

En date du 28 avril 2020, vers 21 heures, au bar Kukayaga, au centre de la commune et province Cankuzo, Arcade Butoyi, cameraman, enseignant, membre du STEB, Alawi Niyonkuru, membre du parti CNL et un visiteur d'Alawi, originaire de la commune Mishiha, ont été arrêtés par des gens en tenue policière dont l'un reconnu comme agent du SNR et les ont conduits dans un endroit inconnu. Selon des sources sur place, ces gens étaient à bord de deux véhicules et les ont embarqués par force après les avoir dépouillés de leurs téléphones portables. Selon les mêmes sources, ces victimes venaient d'assurer la sonorisation de la campagne électorale menée par le parti CNL en commune Kigamba, province Cankuzo, dans la journée.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 27 avril 2020, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Edouard Ndayisenga, membre du parti CNL, a été tabassé par des Imbonerakure Eraste, Félicien, Ndiku,

Oscar et Alexandre, chef collinaire des Imbonerakure devant sa boutique. Selon des sources sur place, la victime rentrait de la propagande de son parti et ils lui ont interdit de ne plus y retourner. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure lui ont obligé de leur remettre sa carte d'électeur ainsi que celle de sa femme afin qu'ils puissent voter à leur place.

Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Rumonge

En date du 29 avril 2020, sur la colline Muturigwa, zone Minago, commune et province Rumonge, Clovis Nahimana et Nduwimana, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des jeunes de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie Busoya, chef de zone a confirmé ces faits mais il a argué que ces actes ont été commis dans le cadre d'une légitime défense de ces Imbonerakure.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, ADMINISTRATIFS ET IMBONERAKURE

Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi

En date du 3 mai 2020, vers 16 heures, au centre de Kiremba, commune et province de Bururi, Gwagatore, enseignant du Lycée Kiremba-Sud et un jeune étudiant de l'Université des Grands Lacs, campus Kiremba, membre du parti CNL dans cette commune, ont été arrêtés par le Gouverneur de Bururi, Frédéric Niyonzima accompagnés par des militaires et des policiers. Selon des sources sur place, Gwagatore a été accusé de prendre des photos quand Frédéric Niyonzima tentait de perturber une campagne électorale des membres du parti CNL, devant un bistrot, au parking de Kiremba. Quant au jeune étudiant, il a été arrêté après avoir salué le Gouverneur par une salutation du parti CNL. Selon les mêmes sources, tous les deux victimes ont été conduites au cachot du commissariat de police de Bururi.

Une femme arrêtée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 avril 2020 indique qu'en date du 16 avril 2020, au quartier Nyabiharage, commune et province Gitega, Adèle Ndayishimiye, sœur de l'épouse du défunt Pascal Nginganza alias Kaburimbi, a été arrêtée à son domicile par Blaise Ngomirakiza, responsable provincial du SNR à Gitega et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, en date du 21 avril 2020, elle a été transférée dans la province de Makamba et cette arrestation est liée à la persécution orchestrée contre des membres de la famille Pascal Nginganza, victime d'exécution extrajudiciaire commise à son domicile sis à Matana par des policiers après que le président du Senat Révérien Ndikuriyo ait promis de donner une somme de cinq millions à celui qui le tuerait.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 avril 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Marie Rose Nderagakura, âgée de 40 ans, enseignante, membre du parti MSD, et un jeune homme nommé Nzovu, âgé de 19 ans, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure et ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police Karuzi. Selon des sources sur place, Nzovu portait un vieux T-shirt du parti MSD et il a dit que cet habit lui avait été donné par Marie Rose Nderagakura quand il travaillait

chez elle comme domestique en 2015. Selon les mêmes sources, cette femme a été accusée de mener des propagandes pour le compte du parti politique non reconnu par la loi burundaise.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi

En date du 28 avril 2020, à Ngozi lors du lancement de la campagne du parti CNL, Pasteur Mpawenimana, membre du parti CNL et candidat aux élections sénatoriales en province Makamba, a été arrêté par la police et conduit à la prison centrale de Ngozi accusé d'avoir blessé un Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 27 avril 2020, à Ngozi, lors du lancement de la campagne électorale, cet Imbonerakure avait été surpris au stade Muremera, en train de noter des plaques d'immaculation des taxis-motos qui assuraient le déplacement des militants du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 30 avril 2020, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Kinyinya, province Ruyigi, Côme Rupfakubusa, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir battu un membre du parti CNDD-FDD qui rentrait d'une propagande de ce parti mais des militants du CNL ont dit qu'il s'agit d'un montage visant à le malmenier à cause de son appartenance politique. Selon les mêmes sources, Côme Rupfakubusa a été conduit au cachot de la police à Kinyinya.

1.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION

Des élèves forcés de participer à une campagne électorale du parti CNDD-FDD en commune Songa, province Bururi

En date du 29 avril 2020, en commune Songa, province Bururi, des élèves ont été forcés de participer à une campagne électorale pour le compte du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les directeurs des lycées communaux de Manyoni, Tagara, Muheka et de l'ECOFO Nyamiyaga ont ordonné aux enseignants de suspendre des cours programmés pour que les élèves aillent dans la campagne électorale dudit parti.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 27 avril 2020, au centre de la commune Kayokwe, province Mwaro, Odette Ndayisenga, âgée de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, résidant sur la colline Kibogoye, commune Kayokwe, province Mwaro, a été battue par Richard Nkurunziza, enseignant au Lycée Mwaro et cette dernière est morte au CDS Croix Rouge. Selon des sources sur place, après l'avoir accusée de lui avoir volé une paire de draps, Richard l'a appelée chez lui, l'a ligotée et l'a battue pour la contraindre à avouer les faits lui reprochés. Selon les mêmes sources, après, cette victime a été conduite à la police du parquet où le procureur a ordonné à Richard d'aller la faire soigner. La victime a été hospitalisée vers 18 heures du 27 avril 2020 et elle est morte vers minuit du même jour. Le lendemain, Richard a pris fuite.

Une personne tuée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 28 avril 2020, sur la colline Kabanga, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Silvère Bangurubusa, âgé de 59 ans, a été tué chez lui par son fils Gaspard Minani, âgé de 29 ans à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à l'origine de cet assassinat.

Un administrateur battu en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 avril 2020 indique qu'en date du 21 avril 2020, au chef-lieu de la commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Révocate Nibigira, administrateur de cette commune a été battu à son bureau par Germain Niyonizigiye. Selon des sources sur place, Germain avait été convoqué par cette autorité après qu'il ait battu sa femme. Selon les mêmes sources, lors de sa comparution, il a été menacé d'être battu par l'administrateur et il l'a alors tabassé. Germain a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Mpinga-Kayove avant d'être transféré en date du 24 avril 2020, à la prison centrale de Rutana.

Un journaliste malmené en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la matinée du 28 avril 2020, sur la colline Mparambo I, secteur Rubuye, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, Jackson Bahati, journaliste correspondant du groupe de presse Iwacu et de la radio Isanganiro en province Cibitoke, a été giflé en plein public par un policier prestant dans cette localité. Selon des sources sur place, il s'était rendu pour faire un reportage au domicile de Wilson Niyonizeye qui avait été attaqué et blessé à la jambe par balle à l'aide d'un fusil de type pistolet par des gens non identifiés, la nuit du 27 avril 2020. Selon les mêmes sources, ce journaliste a été accusé de prendre des images de trois individus appréhendés et suspectés d'être des auteurs de l'attaque perpétrée sur le ménage de l'enseignant Wilson Niyonizeye. Les policiers étaient déjà sur les lieux et avaient pu appréhender les trois malfaiteurs qui avaient aussi volé à la victime une somme de 364 mille fbu et la police a pu récupérer une somme de 250 mille fbu ainsi que cette arme.

Campagne électorale pour les élections de 2020

En dates du 27, 28 et 29 avril 2020, dans les provinces Bubanza, Bujumbura rural, Cibitoke, Gitega et Kirundo, des cadres du parti CNDD-FDD ont utilisé des véhicules de l'Etat pour participer aux campagnes électorales malgré l'interdiction du code électoral dans son article 33 stipulant que « [...] l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale publique, institution ou organisme publique, aux mêmes fins est interdite ». Selon des sources sur place, ces véhicules appartiennent aux ministères de la santé publique surtout ceux des districts sanitaires et des hôpitaux publics ainsi que de l'éducation nationale surtout ceux des directions de l'enseignement. Ces véhicules ont été décorés de drapeaux du parti CNDD-FDD.

En effet, en date du 27 avril 2020, en province Bujumbura rural, une voiture Toyota double cabine immatriculée D 652 A IT de l'hôpital Rwibaga, à bord de laquelle était Remy Ninteretse, médecin responsable de l'hôpital Rwibaga, transportait des membres du parti CNDD-FDD à la campagne

électorale qui s'est déroulée, dans l'après-midi, sur la colline Jenda Rural, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural.

Le même jour, une double cabine immatriculée D 937 A IT du même hôpital, à bord de laquelle se trouvait le prénommé Domitien, chef du personnel de cet hôpital, transportait des membres du parti CNDD-FDD à l'ouverture de la campagne électorale à Gitega.

A cette même date du 27 avril 2020, deux véhicules de type hilux double cabines de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines dont un hilux et un ford de la DPAE Kirundo, un hilux du ministère des travaux publics et un ford du bureau de l'ombousman conduit par Gérard, ex-Honorable de 2010 à 2015 du CNDD-FDD ont déplacé des cadres du parti CNDD-FDD de Kirundo vers la commune Bugendana, province Gitega pour le lancement de la campagne électorale de ce parti.

En date du 28 avril 2020, au centre Jenda-Urbain, commune Mugongo-Manga, une voiture double cabine de l'OTB Jenda dont l'immatriculation avait été enlevée et à bord de laquelle se trouvait Vianney Ndayisenga, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, DCEFTP et candidat parlementaire dans la circonscription de la province de Bujumbura rural, a transporté des militants du parti CNDD-FDD.

A cette même, au chef-lieu de la province Bubanza, certaines autorités administratives ont enlevé sur des véhicules de l'Etat des plaques pour y mettre les plaques civiles ou IT. Ainsi, le véhicule de la Régideso, Hilux double cabine plaque A931 chauffeur inconnu ; le véhicule Hilux double cabine plaque B022 AIT ayant comme chauffeur Claude ; le véhicule Hilux double cabine de couleur gris plaque E298 AIT ; le véhicule Hilux double cabine de couleur noire plaque B155 AIT et le véhicule de l'Etat du Gouverneur de la province Bubanza, Nobus Butoyi, sa plaque était cachée par un drapeau du parti CNDD-FDD et elle a comme chauffeur Obède.

En province Cibitoke, à cette même date du 28 avril 2020, au chef-lieu de cette province, il y avait beaucoup des véhicules de l'Etat dont celles appartenant à l'OTB Buhoro qui sont doubles cabines, ci-après : C 764 A GB, B 560 A GB et B 496 A GB, toutes participaient à la campagne électorale du parti CNDD-FDD.

A cette même date du 28 avril 2020, deux véhicules de type hilux double cabines de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines dont un hilux et un ford de la DPAE Kirundo, un hilux du ministère des travaux publics et un ford du bureau de l'ombousman conduit par Gérard, ex-député de 2010 à 2015 du CNDD-FDD ont déplacé des cadres du parti CNDD-FDD et des Imbonerakure à Kirundo lors de la campagne électorale de ce parti tenue au stade de Kirundo. Ces véhicules portaient aussi des drapeaux du parti CNDD-FDD.

En date du 29 avril 2020, en commune Mugina, province Cibitoke, il y avait plusieurs véhicules de l'Etat dont celles immatriculées C 427 A GB du district Mabayi dont le chef est Norbert Mugabo et E 927 A IT de district Cibitoke ayant comme son chef Célestin Ndayahoze. Tous ces véhicules étaient utilisés dans les déplacements lors de la campagne électorale du parti CNDD-FDD.

En outre, dans la province de Kirundo, à cette même date, deux véhicules de type hilux double cabines de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines dont un hilux et un ford de la DPAE Kirundo, un hilux du ministère des travaux publics et un ford du bureau de l'ombousman conduit par Gérard, ex-Honorable de 2010 à 2015 du CNDD-FDD ont déplacé des cadres du parti CNDD-FDD et des Imbonerakure à Kirundo lors de la campagne électorale de ce parti tenue à Munzenze en province Kirundo. Ces véhicules portaient aussi des drapeaux du parti CNDD-FDD.

Signalons que lors de l'ouverture de cette campagne électorale du parti CNDD-FDD à Bugendana, des membres de ce parti cantonnaient des chansons au contenu agressif et se moquaient des membres des partis de l'opposition et tous ceux qui ont été actifs dans la campagne contre le 3^{ème} mandat de 2015 : "bâ bana mwahenda ngo baja mû mabarabara, rwa rwaruka mwahenda ngo rutere amakambi, bâ bakenyezi bahendwa ngo baja mw'ibarabara, ...imbonerakure zarabakoreyeko, baze basubire. Nta kugugumwa caratuvunye ntitubaha". Ce qui se traduit en français comme suit : « ces jeunes et ces femmes que vous avez mentis de manifester dans les rues, ces jeunes que vous avez mentis d'attaquer des camps militaires, des Imbonerakure les ont corrigés, qu'ils le fassent encore. Ne tremblez pas, le pays nous a fatigués, nous ne pouvons pas vous le donner. »

Irrégularité de distribution des cartes d'électeurs en commune et province Bubanza

En dates du 30 avril et du 1^{er} mai 2020, sur les collines Mugimbu et Ciya, commune et province Bubanza, des cartes d'électeurs des membres du parti CNL ont été retirées par des gens non mandatés par leurs propriétaires. Selon des sources sur place, au centre de bureau de vote de l'ECOFO Mugimbu, 17 cartes des membres du parti CNL dont celles d'Elie Ngirirabakunzi et Chadrack Nshimirimana ont été retirées par Juvénal Havyarimana, député élu à Bubanza du parti CNDD-FDD accompagné par Désiré Nduwimana, Imbonerakure. A ce centre est affecté un fils de Juvénal Havyarimana comme agent distributeur des cartes d'électeur. Selon les mêmes sources, en date du 1^{er} mai 2020, au centre de distribution de l'ECOFO Ciya I, Jeannette Hacimana, Simon Kayobera, Isaac Nyandwi, Côme Ntazina et Corneille Niyondiko, tous membres du parti CNL, n'ont pas eu leurs cartes d'électeur alors que dans les registres de distribution, il était marqué que leurs cartes avaient été récupérées.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

La Ligue Iteka a observé des tricheries dans la distribution des cartes d'électeurs, d'irrégularités dans les campagnes électorales et de la politique en milieu scolaire dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.